

Décision

Générale

colonial

Décision n° 542 01/06/1948

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
1 juin 1948

Numéro JO
n° 6 du 30/06/1948

Date du numéro
30 juin 1948

TEXTE INTÉGRAL

La congé de convalescence d'un mois est accordé au milicien de 1er classe Omar Abdalla, mle 636, de la 3e compagnie de milice. Durant son congé, le milicien Omar Abdalla percevra sa solde dérogée de tous accessoires.